



Modificaton permis de construire

Par **praso_old**, le **24/11/2007** à **14:33**

Bonjour,

j'ai demandé et obtenu un permis de construire portant sur :

- transformation du garage de ma maison en surface habitable
- surélévation dudit garage avec création d'un étage
- création dans l'ensemble rdc R+1 du garage surélevé de 2 chambres + 1 salle d'eau + 1 salle de jeu
- modification des ouvertures du garage (forcément :-)

Aujourd'hui je ne peux pas assurer le financement de ce projet et je souhaiterais le modifier comme suit :

- transformation du garage de ma maison en surface habitable
- pas de surélévation : RDC conservé
- création d'une chambre + bureau dans le RDC
- modification des ouvertures du garage

Faut il que je dépose une nouvelle demande de permis de construire ?

Ou une demande de permis modificatif ?

Ou commencer les travaux sur le permis initial et ne pas faire la surélévation ?

Merci de vos avis